

Présents

- Présidence : Winds of Hope (WoH).
- 24 Membres actifs : Antenna Technology, Au Fil de la Vie, Aviation sans frontières, Bilifou-Bilifou, Enfants du Noma, Ensemble pour Eux, Gesnoma, GIGIP, Hilfsaktion Noma, Hymne aux Enfants, Idées'elles, Label Vert, La Voix du Paysan, La Maison de Fati, MAMA Project, Noma-Hilfe Schweiz, Non au Noma en RDC, Persis Burkina, Persis Valais, PhysioNoma, Project Harar, Sentinelles, Sir Peter Ustinov Stiftung, Winds of Hope.
- 1 Membre partenaire : FDI.
- 2 Membres associés : Centre Nopoko, Prométhée.

Invités

Gegen Noma, Médecins Sans Frontières (MSF), Mercy Ships, Vaincre Noma, Marianne Wanstall (traduction).

Excusés et représentés

2 Membres actifs : AEMV (représenté par Gesnoma), Facing Africa (représenté par WoH).

Excusés

Isabelle Wachsmuth (OMS), Salimata KI (Burkina Faso), SE l'Ambassadeur Prosper Vokouma (Burkina Faso).

L'Assemblée générale (AG) est ouverte à 13h30 par la présidence, Winds of Hope.

1. Mot de la présidence

Philippe Rathle souhaite la chaleureuse bienvenue à tous les membres en se réjouissant de la forte présence de 46 participants à cette réunion.

Il rappelle que cette Assemblée générale et la Table ronde qui suivra ne pourraient se tenir sans leur financement par les 4 Partenaires de Winds of Hope : Breitling, Mirabaud, Victorinox et la Fondation Lienhard dont les logos sont projetés sur l'écran.

Philippe souhaite la bienvenue pour la première fois à Gegen Noma, représentée Jean-Jacques Santarelli et Vaincre Noma, représentée par Nicolas de St-Pierre, qui souhaitent trouver des synergies dans la lutte contre le noma avec WoH et avec les membres de la Fédération. Il salue aussi la présence de Médecins sans Frontières, représenté par Eric Comte, de Mercy Ships, représenté René Lehmann, ainsi que d'Aïssata Zala venue représenter Persis Burkina aux côtés du Dr.Lassara Zala .

Il prie l'Assemblée d'excuser Bertrand Piccard, Président de WoH et Michèle Piccard, Membre du Conseil de WoH, qui ont été retenus par d'autres obligations découlant du projet Solar Impulse .

Il rappelle que, les votes se feront au moyen d'un carton rouge remis aux représentants de chaque association ou fondation membre.

Une liste de présence est mise en circulation.

2. Adoption du PV de la 11^e AG 2013

Philippe effectue un bref rappel des éléments marquants de la dernière assemblée :

- exclusion d'un membre
- démission de deux membres

L'AG adopte le PV de la séance du 27 septembre 2013 à l'unanimité de ses membres.

3. Membres

Démissions

PR annonce à l'Assemblée que la fondation « AWD- Stiftung Kinderhilfe » a démissionné de la Fédération Internationale NoNoma en décembre 2013 suite à leur décision de ne plus travailler dans le domaine du noma.

PR annonce également qu'en avril 2014, la fondation « A Better Life Foundation » à Genève a décidé de stopper toutes ses activités. Le programme de santé communautaire et le véhicule 4x4 financés par Winds of Hope ont été transférés gracieusement à Sentinelles par ABLF. En tant que membre fondateur de la Fédération, ils nous expriment, dans leur lettre, leur tristesse de fermer leurs activités et de devoir démissionner officiellement de la Fédération.

L'AG prend acte à regret des démissions de « **AWD-Stiftung Kinderhilfe** » et de « **A Better Life Foundation** » de la Fédération internationale NoNoma.

Au nom de l'assemblée, PR rend hommage au soutien apporté depuis le début à la lutte contre le noma par ces deux fondations.

Nouvelles candidatures

PR annonce à l'Assemblée qu'il y a cette année trois nouveaux membres qui ont émis leur souhait de devenir membres de la Fédération Internationale NoNoma. Il propose à l'Assemblée de voter l'adhésion de Mercy Ships comme membre partenaire et de voter l'adhésion de Gegen Noma et Vaincre Noma comme membres actifs de la Fédération.

La candidature de Mercy Ships comme membre partenaire est votée à l'unanimité par acclamation.

Il sera demandé à Jean-Jacques Santarelli représentant de Gegen Noma et à Nicolas de St-Pierre représentant de Vaincre Noma de quitter de la salle pendant que l'Assemblée procède au vote.

PR propose de faire un vote unique pour les deux associations étant donné que Vaincre Noma a moins de 2 ans d'existence et qu'elle est l'association sœur de Gegen Noma. Par ailleurs, Jean-Jacques Santarelli président de Gegen Noma est aussi le vice-président de Vaincre Noma.

PR donne à l'Assemblée une brève explication sur l'origine et la constitution de Gegen Noma (rencontre entre Bertrand et l'alpiniste allemand Peter Melchin). Gegen Noma est une association allemande créée il y a 6 ans avec un focus sur la prévention contre le Noma (montage d'un programme de prévention avec le Ministère de la Santé et formation de 1500 agents de santé dans le Sahel). De cette association est née Vaincre Noma, filiale française, pour renforcer les moyens de lutte.

Plusieurs questions sont posées par les membres de l'Assemblée sur les deux associations avant de procéder au vote :

- Sentinelles : des enfants atteints de noma ont-ils été découverts et comment ont-ils été pris en charge ?
Réponse : L'Association se concentre essentiellement sur la prévention. Lorsque des cas sont identifiés, ils sont remontés au Ministère de la Santé et traités avec les associations qui traitent ces malades.
- Gesnoma (Denise Baratti-Mayer) : Pourquoi n'a-t-on jamais entendu parler de Gegen Noma qui œuvrerait depuis 6 ans au Burkina Faso ?
Réponse : Nous avons travaillé directement avec le Ministère de la Santé et notre cheffe de projet (Hadissa Tapsoba) dans le cadre du Programme national de lutte contre le noma.
Gesnoma : Et les cas opérés, à qui sont-ils adressés ?
Réponse : au Ministère de la Santé
- PR explique le parcours de Gegen Noma sur le terrain au Burkina Faso, qui a fait quelques erreurs. Ils ont évolués depuis et ont choisi de rejoindre la Fédération suite à une discussion avec PR.
- La Maison de Fati (Caroline Benaim) demande d'où vient cette association ?
PR explique la rencontre entre Bertrand et l'alpiniste allemand Peter Melchin.
- Enfants du Noma (Christine Allary) rappelle que cette association est venue à Ouahigouya lors d'une mission chirurgicale faire des photos sans jamais donner de retour. Leur comportement a été jugé intrusif et non respectueux de l'image.
- Persis Valais (Bernard Mivelaz) admet que J.-J. Santarelli (Gegen Noma) a commis des maladresses par ignorance du fonctionnement sur le terrain.
- Persis Burkina (Lassara Zala) confirme qu'il y a eu des obligations relatives aux droits sur l'image auxquelles Gegen Noma n'aurait pas répondu. Il confirme à l'Assemblée qu'ils ont collaboré ensemble et qu'il y a eu des différends non résolus. Il précise qu'il est important d'encourager la bonne volonté et qu'au nom de celle-ci il est prêt à leur donner une deuxième chance. Aïssata Zala nous fait part de son besoin de leur exprimer en comité réduit ce qu'elle a sur le cœur. PR organisera cet aparté.
- Gesnoma (Denise Baratti-Mayer) trouve qu'ils donnent l'impression d'avoir accompli un grand travail mais que leurs réponses lui semblent vagues. Elle s'étonne de la manière dont ils ont monté leur action à l'insu de tous les autres partenaires présents sur le terrain. Elle se demande comment les agents ont été formés, ce qu'ils ont reçu comme instructions face à un enfant sur le terrain. Des précisions devraient être apportées avant de décider.
- Au Fil de la Vie (Sylvie Pialoux) demande à l'Assemblée si Gegen noma leur a déjà adressé un cas de noma ?
Réponse négative unanime de l'assemblée
- Au Fil de la Vie et Sentinelles commentent sur le fait que remettre les enfants au Ministère de la Santé est un non-sens car ils ne sont pas en mesure de les suivre et qu'il est fondamental de les adresser au bon endroit sinon le travail est perdu.
- Enfants du Noma (René Allary) trouve dommage qu'ils ne soient pas là pour entendre toutes ces remarques et questions. La seule chose qu'on leur reproche c'est qu'ils ne font pas partie de la Fédération, en les admettant nous leur permettrions de s'aligner sur l'éthique de la Fédération.
- La Maison de Fati (Caroline Benaim) estime qu'on peut leur donner une chance.

**Procès Verbal
de la 12^e Assemblée générale
du 26 septembre 2014
à Ferney-Voltaire**

- Idées'Elles (Elisabeth Sola) est gênée par l'existence de différends non réglés, elle souhaiterait les voir résolus avant de les admettre dans la Fédération.
- Hymne aux enfants (Madibèlè Kam) : pense qu'il serait plus facile de régler ces différends s'ils devenaient membres de la Fédération, leurs actions seraient canalisées.
- La Voix du Paysan (Adama Sougouri) va dans le sens du Dr. Kam et voudrait recadrer les choses, car eux aussi n'ont pas été informés des actions de Gegen Noma.
- Michel Poitevin (Aviations sans Frontières) se demande s'ils ont bien pris connaissance des statuts de la Fédération, notamment de l'article 4.1, car ils avaient connaissance de la Fédération lors de leur création. Il faut désormais qu'ils adhèrent à ces principes.

PR exprime le fait que Jean-Jacques Santarelli a eu un comportement maladroit et intrusif par méconnaissance des choses mais que c'est une personne qui a des valeurs, qui a reconnu ses torts et qui fera attention à ne plus commettre ce genre d'impairs. Il constate que chacun a pu exprimer son sentiment vis-à-vis de ces candidatures et estime qu'il est temps de passer au vote.

Résultats du vote pour ou contre l'adhésion des deux associations :
20 votes pour, 3 abstentions et 3 ne se sont pas exprimés.

L'AG déclare Gegen Noma et Vaincre Noma désormais membres actifs de la Fédération internationale NoNoma.

4. Divers et clôture

PR annonce le mariage du Dr Philippe Bellity à qui des félicitations sont adressées de la part de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, Philippe remercie l'assemblée générale pour sa participation aux débats et clôt la séance à 14h30.

La Présidence



Winds of Hope

Lausanne, le 9 octobre 2014